

LA PSYCHOSE

La psychose se caractérise par une perte de contact avec la réalité. Une personne qui ne peut pas faire la différence entre ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas vit un épisode psychotique. Un premier épisode psychotique est souvent effrayant, déroutant et bouleversant, surtout parce que c'est une expérience inhabituelle.

La psychose apparaît généralement vers la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine. Environ trois personnes sur 100 connaissent un épisode psychotique au moins une fois dans leur vie. La psychose frappe autant les hommes que les femmes de toutes les cultures et groupes socio-économiques.

Comparativement aux hommes, les femmes sont touchées par la psychose à un âge plus avancé, alors qu'elles ont établi des liens sociaux et professionnels plus solides. Dans l'ensemble, les femmes réagissent mieux à la plupart des traitements que les hommes. Par contre, le risque de rechute chez la femme est plus élevé à certaines périodes, notamment à l'approche des règles, après un accouchement et à la ménopause. Les hormones féminines pourraient donc jouer un rôle dans le déclenchement de la psychose.

La psychose peut être l'un des symptômes d'un certain nombre de maladies mentales telles que :

- Schizophrénie : les symptômes psychotiques durent au moins six mois et perturbent considérablement la capacité de la personne de fonctionner.
- Trouble schizophréniforme : la personne a des symptômes psychotiques qui durent moins de six mois.
- Trouble bipolaire : les symptômes psychotiques de ce type de maladie perturbent davantage l'humeur que les pensées.
- Trouble schizo-affectif : la personne a des symptômes de schizophrénie et un dérèglement de l'humeur qui peuvent se manifester en même temps ou en alternance.
- Dépression psychotique : la personne fait une grave dépression accompagnée de symptômes psychotiques, sans la phase maniaque caractéristique du trouble bipolaire.
- Psychose due aux drogues : la consommation de drogues, telles que la marijuana, la cocaïne, le LSD, les amphétamines et l'alcool, peut parfois entraîner des symptômes psychotiques.
- Psychose organique : des symptômes psychotiques peuvent survenir à la suite d'une maladie physique ou d'une blessure à la tête.
- Psychose réactionnelle brève : en général, la durée de la psychose réactionnelle brève ne dépasse pas un mois ; la maladie est déclenchée par un événement très stressant, comme la mort d'un être cher.
- Trouble délirant : la personne atteinte de ce type de psychose croit réellement en des choses qui n'existent pas.
- État de stress post-traumatique : les symptômes de l'état de stress post-traumatique durent habituellement plus d'un mois et apparaissent à la suite d'un événement très traumatisant. La personne atteinte a parfois des flash-backs ou des hallucinations.

LES SYMPTÔMES

La psychose peut apparaître subitement ou se développer très graduellement. Ses symptômes diffèrent d'une personne à une autre et peuvent varier avec le temps. Voici certains des symptômes les plus courants :

- changements dans le schéma de pensée (difficulté à se concentrer, perte de mémoire, pensées décousues) ;
- idées délirantes (croyances enracinées et fausses sans rapport avec la réalité ni avec la culture de la personne) ;
- hallucinations (la personne entend, voit, goûte, sent ou ressent des choses qui en réalité n'existent pas) ;
- changements d'humeur (difficulté à exprimer ses sentiments, impression de ne pas être à la hauteur, explosions d'émotions, sensation de vide émotif, dépression) ;
- comportements très désorganisés (incapacité d'accomplir des tâches quotidiennes comme faire sa toilette, s'habiller convenablement et préparer ses repas) ;
- pensées suicidaires ou se rapportant à la mort.

LES CAUSES

Dans la plupart des cas, il n'est pas possible de déterminer la cause d'un premier épisode psychotique. Les recherches actuelles démontrent que certains facteurs biologiques et génétiques augmentent le risque de développer une psychose. La chimie du cerveau peut aussi avoir une influence.

Une personne aux prises avec des symptômes psychotiques devrait passer un examen médical complet afin d'éliminer les troubles physiques qui pourraient en être la cause.

LES TRAITEMENTS

La psychose peut être traitée. En fait, beaucoup de gens s'en rétablissent bien, surtout s'ils reçoivent de l'aide tôt. Le traitement est donné soit en consultations externes soit en établissement ; il se compose généralement de médicaments et d'interventions psychosociales (p. ex., counseling).

Pendant toute la durée du traitement, les membres de l'équipe de soins peuvent offrir du soutien et de l'information aux familles.

Il est habituellement essentiel d'administrer des médicaments anti-psychotiques. Ils soulagent les symptômes de la psychose et peuvent prévenir la rechute.

Un gestionnaire de cas ou un thérapeute peut fournir un soutien émotif, des renseignements sur la maladie et son traitement, ainsi que des conseils pratiques sur les activités de la vie quotidienne. Il pourra également recommander des programmes offerts dans la collectivité et fournir des services de psychothérapie ou de counseling professionnel.

LE RÉTABLISSEMENT

Le rétablissement d'un premier épisode psychotique varie d'un individu à l'autre. Parfois, les symptômes disparaissent rapidement et la personne peut reprendre immédiatement une vie normale. Dans d'autres cas, le rétablissement s'échelonne sur plusieurs semaines ou plusieurs mois. Certaines personnes auront aussi besoin de médicaments et de soutien pendant toute leur vie.

Pour de plus amples renseignements :

Centre R. Samuel McLaughlin de renseignements sur la toxicomanie et la santé mentale du CTSM
1 800 463-6273 ou 416 595-6111 à Toronto

Consultez notre site Web à www.camh.net

Pour obtenir des renseignements sur d'autres ressources du Centre de toxicomanie et de santé mentale, ou pour passer une commande, veuillez vous adresser au :

Service du marketing et des ventes
33, rue Russell
Toronto (Ontario) M5S 2S1

Tél. : 1 800 661-1111 ou 416 595-6059 à Toronto
Courriel : marketing@camh.net

Cette fiche d'information est adaptée du livret *Le premier épisode psychotique : Guide à l'intention des personnes psychoïques et de leur famille* © 1999, Centre de toxicomanie et de santé mentale